

Votants : 77
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 18 janvier 2019
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 29 janvier 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 28 janvier 2019

CONSERVATOIRE – CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA POURSUITE D'UNE CLASSE A HORAIRES AMENAGES A DOMINANTE CHANT CHORAL AU COLLEGE FONTANES

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marcel MOINARD, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Nathalie SEGUIN, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Patrice VIAUD

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Marie-Christelle BOUCHERY à Patrice VIAUD, Jacques BROSSARD à Charles-Antoine CHAVIER, Alain CHAUFFIER à Alain LECOINTE, Jean-Luc CLISSON à Gérard EPOULET, Fabrice DESCAMPS à Elmano MARTINS, Alain GRIPPON à Marc THEBAULT, Michel HALGAN à Sylvie DEBOEUF, Monique JOHNSON à Alain PIVETEAU, Guillaume JUIN à Alain BAUDIN, Rabah LAICHOURE à Marcel MOINARD, Marie-Paule MILLASSEAU à Sylvette RIMBAUD, Rose-Marie NIETO à Anne-Lydie HOLTZ, Michel PANIER à Jérôme BALOGE, Stéphane PIERRON à Anne BAUDOUIN, Jacques TAPIN à Pascal DUFORESTEL

Titulaires absents suppléés :

Titulaires absents :

Yamina BOUDAHMANI, Sophie BROSSARD, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Dominique JEUFFRAULT, Simon LAPLACE, Serge MORIN, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Florent SIMMONET, Céline VALEZE, Michel VEDIE

Titulaires absents excusés :

Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques BROSSARD, Alain CHAUFFIER, Jean-Luc CLISSON, Fabrice DESCAMPS, Alain GRIPPON, Michel HALGAN, Monique JOHNSON, Guillaume JUIN, Rabah LAICHOURE, Marie-Paule MILLASSEAU, Rose-Marie NIETO, Michel PANIER, Stéphane PIERRON, Jacques TAPIN

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Anne-Lydie HOLTZ

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 28 JANVIER 2019

CONSERVATOIRE – CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA POURSUITE D'UNE CLASSE A HORAIRES AMENAGES A DOMINANTE CHANT CHORAL AU COLLEGE FONTANES

Madame **Elisabeth MAILLARD**, Vice-Présidente Déléguée, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

La CAN, à travers le Projet d'établissement du Conservatoire Danse et Musique Auguste-Tolbecque, intègre, dans le cadre de ses missions d'enseignement artistique et culturel, la collaboration avec les établissements d'enseignement scolaire. C'est dans cet objectif que le CRD Auguste-Tolbecque a élaboré et développé, depuis 2015, une classe à horaires aménagés à dominante chant choral en partenariat avec le Collège Fontanes. Ce projet s'inscrit autour d'objectifs prioritaires communs au service de la réussite des élèves dont la découverte artistique et culturelle comme vecteur de lutte contre le manque d'ambition scolaire et la lutte contre l'illettrisme. Il valorise les compétences sociales des élèves par la construction d'un véritable parcours de pratique artistique au Collège.

Ce projet artistique et éducatif contribue à développer l'aptitude à l'expression et le goût de la création. Il favorise l'épanouissement de l'autonomie et de la personnalité de l'élève, il permet de mieux équilibrer les formes diverses d'intelligence et de sensibilité. Il cultive des manières de penser et d'agir très diversifiées, sources de richesses intellectuelles et culturelles.

Considérant par ailleurs que le Conseil départemental soutient de telles initiatives ayant pour objet la présence artistique au Collège,

Et que la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale accompagne le projet dans sa dimension pédagogique et participe aux comités de pilotage des classes à horaires aménagés ;

Considérant enfin la nécessité d'arrêter les engagements de chaque partie par convention,

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver la convention jointe en annexe,
- Autoriser le Président ou la Vice-Présidente Déléguée à la signer.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 77
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Elisabeth MAILLARD

Vice-Présidente Déléguée